FNEC FP FO

FNEC-FP FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18
e-mail : fo.snudi69@gmail.com

La FNEC-FP FO rencontre le représentant du ministre Blanquer lors de sa venue à Lyon lundi 18 décembre

Lundi 18 décembre, une délégation de la FNEC-FP FO (fédération FO de l'enseignement) a rencontré à la Préfecture le conseiller politique du ministre de l'Education Nationale (M. Ledroit) qui était accompagné de l'inspecteur d'académie du Rhône (M. Charlot). La délégation de la FNEC-FP FO a pu aborder plusieurs revendications :

►Education prioritaire

Alors que, conséquence de la mise en place des CP dédoublés, une grève importante avait touché les écoles de REP+ du Rhône le jour de la rentrée (20 écoles fermées à Vaulx-en-Velin, Vénissieux et Bron), le ministre a choisi de retourner dans une école de Lyon qui avait déjà été visitée par l'inspecteur d'académie le jour de la rentrée…
La FNEC-FP FO a fait remarquer que le ministre aurait se rendre dans une école touchée par la grève pour discuter du dispositif « CP 100% réussite » et de sa mise en œuvre. La FNEC-FP FO a rappelé que ce dispositif se mettait en place à moyens constants, grâce à la suppression de postes de remplaçants et de maîtres supplémentaires. Elle a demandé des précisions sur le calendrier de mise en place des CP et CE1 dédoublés.

Le conseiller politique du ministre a rappelé que nationalement 86% des CP avaient pu être dédoublés physiquement, sans que deux enseignants se partagent une même salle de classe. Qu'en sera-t-il lors des prochaines rentrées alors que ce dispositif est appelé à se développer ?
Il a en effet confirmé le calendrier :

- Rentrée 2018 : dédoublement des CP en REP et des CE1 en REP+ là où c'est possible
- Rentrée 2019 : dédoublement du reste des CE1 en REP+

La FNEC-FP FO a confirmé sa revendication de baisse des effectifs dans toutes les classes, en éducation prioritaire et ailleurs. Rappelons qu'une classe en école maternelle ordinaire dans le Rhône ouvre lorsque la moyenne d'élèves par classe dépasse 33 élèves !

►Inclusion scolaire

Alors que le ministre a visité un établissement scolarisant des élèves malades ou atteints de handicap, la FNEC-FP FO a rappelé son attachement au fait que chaque élève en situation de handicap et/ou en grandes difficultés, bénéficie de conditions d'apprentissage adaptées.
La FNEC-FP FO a réitéré sa demande d'abandon de la convention pour une école inclusive signée entre la rectrice de l'académie de Lyon et l'agence régionale de santé qui se fixe comme objectif de scolariser dans les 5 ans qui viennent 80% des élèves d'ITEP dans des écoles ou établissements dits « ordinaires ». Pour la FNEC-FP FO, au contraire, chaque situation doit être étudiée au cas par cas.

Le conseiller politique du ministre a mis en avant un « grand plan » concernant l'école inclusive, plan basé sur deux axes :

- Une réflexion sur le métier et le statut des accompagnants d'élèves en situation de handicap
- Une meilleure formation des enseignants.

La FNEC-FP FO, qui a indiqué au conseiller du ministre que le nombre de situations problématiques se multipliaient dans les écoles et les établissements, au détriment des élèves et des enseignants, a rappelé qu'elle organisait une conférence nationale mercredi 28 mars sur cette question.

►Contrats aidés

La FNEC-FP FO a rappelé sa revendication de réemploi de tous les contrats aidés et de leur transformation en emplois statutaires de la fonction publique. Elle a défendu plusieurs dossiers concrets, notamment :

- D'écoles qui perdaient leur EVS administratif d'aide à la direction, dont le rôle est indispensable pour l'accueil des parents, la sécurité…
- De lycées professionnels dont les emplois aidés dévolus à la surveillance étaient supprimés alors que les incivilités, voire les rixes entre élèves, se multipliaient
- De SEGPA qui voyaient disparaître des emplois aidés chargés de l'accompagnement des élèves les plus fragilisés.

Le conseiller du ministre a rappelé que la suppression des contrats aidés était une politique de l'emploi (!) décidée par le gouvernement, tout en rappelant que 50.000 emplois aidés dévolus au handicap seraient renouvelés.

La FNEC-FP FO a insisté pour obtenir des réponses rapides sur les dossiers qu'elle a déposés. Elle a par ailleurs demandé au représentant du ministre comment il comptait interdire les téléphones portables dans les collèges tout en supprimant massivement des emplois aidés dévolus à la surveillance…

►Rythmes scolaires

La FNEC-FP FO a rappelé sa position : la mise en place du même rythme scolaire sur tout le territoire national, 4 jours par semaine sur 36 semaines, organisation la plus à même de séparer nettement ce qui relève du scolaire et du périscolaire. Elle a interrogé le conseiller du ministre par rapport aux annonces concernant le périscolaire du mercredi.

Le conseiller du ministre a rappelé que 43% des communes étaient déjà repassées à la semaine de 4 jours à la rentrée 2017 et que de très nombreuses communes s'apprêtaient à faire ce choix pour la rentrée 2018.
Le mercredi va donc devenir très majoritairement un jour libéré. C'est pour cela que le ministre met en place un « plan mercredi » pour mieux articuler le scolaire et le périscolaire dans le cadre des PEdT. (Projets éducatifs de territoire)

SI la FNEC-FP FO se félicite que de nombreuses communes fassent le choix de revenir à la semaine de 4 jours, elle a rappelé son exigence d'une stricte séparation entre le scolaire et le périscolaire et son rejet des PEdT.

►Apprentissage, réforme du bac et « plan Etudiant »

La FNEC-FP FO a rappelé son exigence de retrait du « Plan Etudiant » et de la réforme du baccalauréat. Pour FO, le meilleur moyen que les jeunes réussissent leurs études est d'ouvrir des places à l'université. Elle a rappelé son exigence de maintien du statut de fonctionnaire d'Etat des professeurs de lycées professionnels et son refus d'un quelconque transfert des LP aux régions.

Sur la question des lycées professionnels, le conseiller du ministre a indiqué qu'il n'était pas dans les plans du ministre de modifier le statut des PLP ni de transférer les LP aux régions. Le ministre ne souhaite pas « modifier les équilibres » même si les discussions sur l'apprentissage concernent de nombreux ministères.
Concernant le « plan Etudiant », le conseiller du ministre a expliqué ne pas se satisfaire de la situation actuelle qui selon lui, ne se résume pas qu'à un problème de place à l'université.

La délégation a confirmé son refus de voir les professeurs de lycée sélectionner les élèves et a demandé l'ouvertures de centres d'information et d'orientation (en 5 ans 7 des 26 CIO de l'académie de Lyon ont été fermés) et la création de postes de Psychologues de l'Education Nationale pour mieux orienter les élèves.
La FNEC-FP FO est partie prenante d'une déclaration commune au comité académique de l'éducation nationale du 21 décembre pour exprimer sa volonté d'abandon du plan étudiant et de la réforme du bac.